

RENOVATION DES HAUTS MARTINETS

REUNION PUBLIQUE
22 MARS 2023



Environ 70 personnes étaient présentes le soir du 22 mars 2023, dans la cantine de l'école Benoit Malon.

Monsieur Le Maire introduit la réunion en insistant sur la démarche de participation des locataires.

Il annonce les prochaines réunions publiques qui auront lieu fin mai. Il souhaite que cette nouvelle réunion permette de présenter le programme des travaux finalisés et le calcul sur la répercussion éventuelle des loyers ainsi que le montant des APL. Il faut également compter les économies de charges. Ensuite sera lancée la procédure de vote, M. le maire souhaite que la procédure de vote intervienne en juin.

3 ateliers de concertation se tiendront prochainement à côté du city-stade les jours suivants :

- mercredi 12 avril de 17h à 19h
- samedi 6 mai de 10h à 12h
- mercredi 17 mai de 17 à 19h.

Après la présentation des travaux envisagés ainsi que le calendrier du déroulement des travaux, sont abordés les points suivants par les locataires présents :

- **Quel sera l'impact de la rénovation sur les loyers ?** Comment vont être financés les travaux ? A quelle hauteur les locataires vont-ils être sollicités ?

Le budget prévu aujourd'hui est de 35 à 40 000 €/logement. Ce qui équivaut à 17 millions d'euros.

Tant que le programme des travaux n'est pas précisément défini il n'est pas possible de répondre à la question de l'augmentation des loyers.

La prochaine réunion publique qui aura lieu fin mai sera l'occasion de présenter le programme des travaux finalisés et le calcul sur la répercussion des loyers pourra être alors annoncé, ainsi que les montants d'APL. Il faut également compter les économies de charges.

Il y a des travaux obligatoires et des travaux négociés au cas par cas. Par exemple, les locataires auront le choix entre installer une douche et conserver leur baignoire. Ou bien les travaux réalisés dans les appartements pourront être maintenus après visite technique.

- La question de **la sécurité des halls est centrale** dans le projet : sera-t-il possible de

doubler les SAS d'entrée ? Cela peut être une option intéressante pour renforcer la sécurité et sur le plan thermique.

Une pétition a circulé concernant la sécurité et le trafic de drogue. Celle-ci comprenait une trentaine de signatures de locataire en colère contre la situation de la cité rue de la Fraternité.



- Il est indispensable que **les locaux poubelles** soient fermés car leur ouverture rend la situation anxiogène. Leur future localisation pose question et sera soumise à la concertation.

- Monsieur le Maire annonce que la caméra demandée par les habitants, va être installée prochainement au 3 rue de la Fraternité, ainsi qu'un éclairage supplémentaire.

- Concernant les **parkings**, les utilitaires vont être verbalisés en application du règlement municipal. Les estafettes doivent stationner en dehors de la cité.

- La question des **caves** sera soumise à la concertation : qu'en faire ? les rouvrir ? les transformer ? Cela pose également la question des locaux vélos et poussettes.

- **Quelle sera la durée exacte du chantier ?** Il s'agit de travaux en milieu occupé. Les modalités d'intervention seront annoncées aux habitants en décembre 2023, avant le démarrage des travaux. Les demandes d'accompagnement avant ou pendant les travaux seront recensées et prises en compte.

En conclusion, Monsieur le Maire annonce que le patrimoine aujourd'hui géré par Valdevy va être repris par la coopérative KBH.

